

## A L'ATTENTION DES COPROPRIETAIRES

Le SMIREC, Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie calorifique, développe actuellement un réseau de chaleur qui fournira prochainement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à de nombreux bâtiments à Aubervilliers. Ce réseau sera alimenté par les chaufferies centrales du SMIREC qui utilisent à plus de 50% des énergies renouvelables (biomasse et géothermie). Il sera géré par la société Plaine Commune Energie, délégataire de service public du SMIREC.

Le projet, qui a été lancé en 2018 suite à l'adhésion de la Ville d'Aubervilliers au SMIREC, est maintenant opérationnel suite aux travaux de réseaux qui ont été réalisés en 2020 et 2021 dans les rues Charles Tillon, Réchossière, Commandant L'Herminier, Paul Doumer, Crèvecoeur ...

**Votre copropriété a aujourd'hui la possibilité de se raccorder à notre réseau de chaleur situé à proximité de votre immeuble.**

### Pourquoi se raccorder à un réseau de chaleur ?

Les avantages d'un réseau de chaleur sont multiples :

- Développement des énergies renouvelables à grande échelle
- Suppression des multiples chaudières gaz en pied d'immeubles
- Stabilité tarifaire dans un contexte de forte augmentation du prix des énergies fossiles
- Egalité de traitement des usagers et continuité du service (intervention 24h/24 et 7j/7)
- Sécurité : absence de gaz pour le chauffage et l'eau chaude

### « Des questions sur les économies d'énergies ou la rénovation thermique de votre copropriété ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Plaine Commune est à votre disposition pour vous aider à concevoir ou vous accompagner dans vos projets.

### Vos contacts

- **Pour l'étude du raccordement au réseau de chaleur**

SMIREC : [syndicat.mixte@smirec.fr](mailto:syndicat.mixte@smirec.fr) 01 48 38 20 02

Plaine Commune Energie : [thomas.duplanil@engie.com](mailto:thomas.duplanil@engie.com)

- **Pour les questions d'économies d'énergies ou rénovation thermique**

ALEC Plaine Commune Energie Tél. : 01 48 09 40 90

- **Informations générales**

Le Ministère de la Transition Ecologique propose également un service spécifique France Chaleur Urbain pour renseigner les copropriétés et répondre à toutes leurs questions sur les raccordements aux réseaux de chaleur.

La solution numérique offre des informations sur les réseaux de chaleur et les aides mobilisables et vous donne la possibilité d'entrer en contact avec un tiers de confiance et avec lequel vous pourrez échanger autour de votre projet de raccordement.

⇒ N'hésitez pas à vous rendre sur : <https://france-chaleur-urbaine.beta.gouv.fr/>